MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT
BENIN REGIONAL

PLAN D' ANALYSE ET D'ACTIONS SOCIALES
(PAAS)

DIRECTION DE L'ANALYSE SOCIALE (DAS)

Juillet 2025

www.mcabeninreg.bj

SOMMAIRE

Liste des Tableaux 3
Liste des abréviations, sigles et acronymes 4

INTRODUCTION 8

1 PRESENTATION DU PROGRAMME MCA-BENIN REGIONAL 10

1.1 Projet Infrastructure du Corridor (IC) 10
1.2 Projet Efficacité des Opérations du Corridor (ECO) 11
1.3 Zones d'intervention 11
1.4 Présentation du PAAS 12
1.5 Méthodologie d'élaboration du PAAS 13

2 ANALYSE ET ENJEUX SOCIAUX DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT AU BENIN 14

2.1 Politique nationale des transports et cadre légal 14
2.2 Enjeux de l'analyse sociale dans le secteur des Transports au Bénin 15
2.3 Directives et politiques de MCC en matière d'analyse sociale 16
2.4 Problématique de la vulnérabilité dans la zone d'intervention 21
2.5 Enjeux de l'Analyse Sociale dans les Projets 23

3 PLAN D'ANALYSE ET D'ACTIONS SOCIALES (PAAS) DU PROGRAMME MCA-BENIN REGIONAL 27

3.1 Plan d'Actions Sociales du Projet d'Infrastructure du Corridor (IC) 28
3.2 Plan d'Actions Sociales du Projet Efficacité des Opérations du Corridor (ECO) 31
3.3 Plan d'action de l'institutionnalisation de l'Analyse Sociale dans le Programme 34
3.4 Interaction avec la Performance environnementale et sociale (PES) 35
3.5 Suivi-Évaluation de la mise en œuvre 36

4 MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PAAS 46

4.1 Parties prenantes 46
4.2 Communication 47
4.3 Budget estimatif 48
4.4 Besoins en formation 50
4.5 Processus de Revue et de Mise à jour 50

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Liste des sites d'intervention du projet 10
Tableau 2 : Risques, impacts et opportunités potentiels 15
Tableau 3 : Cadre logique AS du projet d'Infrastructure du Corridor (IC) 27
Tableau 4 : Cadre logique AS du projet Efficacité des Opérations du Corridor (ECO) 30
Tableau 5 : Cadre logique AS du renforcement institutionnel au sein du MCA-Bénin Régional 33
Tableau 6 : Cadre de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des actions AS -IC 37
Tableau 7 : Cadre de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des actions AS-ECO 40
Tableau 8 : Cadre de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des actions sociales au MCA 45
Tableau 9 : Budget provisoire de l'AS dans le Programme MCA-Bénin Régional 49

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Liste des abréviations, sigles et acronymes

ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APM	Agence de Passation des Marchés
CCE	Cellule Cœur Espoir
CCSC	Communication pour un Changement Social de Comportement
CGE	Cellule Genre et Environnement
CIPeC	Centre Intégré de Prise en Charge
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPR	Cadre de Politique de Réinstallation
DCOM	Direction de la Communication
DDASM	Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance
DEPS	Direction de l'Environnement et de la Performance Sociale
DAS	Direction de l'Analyse Sociale
DGTP	Direction Générale des Travaux Publics
DIR	Direction des Infrastructures Routières
DPM	Direction de la Passation des Marchés
DSEE	Direction du Suivi Évaluation et de l'Économie
DO	Direction des Opérations
EDS	Enquête Démographique de Santé
EIES	Étude d'Impact Environnemental et Social
ECO	Projet Efficacité des Opérations du Corridor
AS	Analyse Sociale

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

GUPS	Guichet Unique de Protection Sociale
IC	Projet Infrastructure du Corridor
IIG	Indice des Inégalités de Genre
INF	Institut National de la Femme
INSTaD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MASM	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MOSES	Management Oversight, Social and Environnemental Support/Services de Consultant en Gestion Environnementale et Sociale
NP	Norme de performance
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PAG	Programme d'Action du Gouvernement
PAAS	Plan d'Analyse et d'Actions Sociales
PAP	Personne Affectée par le Projet
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PEPP	Plan d'Engagement des Parties Prenantes
PES	Performance Environnementale et Sociale
PGES	Plan de Gestion Environnementale Sociale

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

PHPS	Politique holistique de Protection Sociale
PNPG	Politique Nationale de Promotion du Gente
POS	Procédure Opérationnelle Standardisée
PP	Partie Prenante
PRMS	Plan de Restauration des Moyens de Subsistance
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNIE2	Route Nationale Inter État 2
SCRP	Stratégie de la Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SFI	Société Financière Internationale
SGESSS	Système de Gestion Environnemental Social, de Santé et de Sécurité
SE	Suivi et Évaluation
SIDA	Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
SIRAT	Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire
TIP/TdP	Trafficking In Persons (Anglais) /Traite des Personnes (Français)
VFF/E	Violence Faite aux Femmes et aux Filles/Enfants
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou

+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin

www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

INTRODUCTION

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) travaille avec les pays en voie de développement pour promouvoir la croissance économique durable par la réduction de la pauvreté. Après le premier Programme axé dans les domaines du foncier, des finances, de la justice et du port ; le second Programme d'appui du MCC s'est appesanti sur le sous - secteur de l'énergie électrique y compris le développement des énergies renouvelables ; le troisième Accord de Don d'envergure régionale (Corridor Bénin-Niger) est quant à lui, conclu entre le Gouvernement du Bénin et son partenaire gouvernemental pour améliorer et développer le secteur du transport routier.

En effet en décembre 2022, le Bénin a signé un accord de don d'un montant de 202 000 000 de Dollars USD dénommé le Programme MCA-Bénin Régional avec le Gouvernement Américain par l'intermédiaire du MCC avec une contribution du Bénin estimée à 204 000 000 de Dollars USD. Le MCA-Bénin Régional entrera en vigueur en 2025 pour une période de cinq (5) ans.

Le Millennium Challenge Account (MCA)-Bénin Régional est l'entité responsable de la mise en œuvre du programme MCA-Bénin Régional pour le compte du gouvernement béninois conformément au décret n°2023-276 du 24 mai 2023 COCF MCA-Bénin Régional.

Tous les Compacts ont un engagement commun relatif à l'analyse et aux actions sociales dans les programmes financés par le MCC. Conformément à ses principes de respect des droits humains à travers la participation équilibrée des hommes, des femmes et des jeunes et les différences sociales spécifiques entre femmes et hommes, le MCC s'assure que l'analyse et des actions sociales soient intégrées dans l'élaboration, la conception, la mise en œuvre, le suivi des résultats et l'évaluation des projets. Ce plan s'appuie sur, synthétise et complète les résultats des étapes précédentes du développement du programme, notamment les évaluations sociales initiales, les documents de conception des projets et les diligences préalables relatives à l'intégration des analyses sociales et de leurs recommandations dans l'élaboration du programme.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

L'élaboration de ce plan est encadrée par une note d'orientation de MCC servant de guide[1] pour l'intégration de l'analyse sociale dans le Compact et les politiques/ directives nationales en la matière. Le PAAS est l'aboutissement d'un processus participatif impliquant toutes les parties prenantes du programme, un mécanisme de sollicitation de contributions et d'accords au sein du MCC, du MCA et des autres parties prenantes concernées.

Faisant partie des conditions préalables au premier décaissement du Compact, le PAAS servira de base aux activités des projets et du programme en vue de favoriser la participation équilibrée des hommes, des femmes y compris des jeunes, de même que la prise en compte des différences sociales spécifiques aux hommes et aux femmes dans le Programme MCA-Bénin Régional.

[1] Note d'orientation de la MCC relative au Plan d'Analyse et d'Actions Sociales (PAAS), mars 2025

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

1 PRESENTATION DU PROGRAMME MCA-BENIN REGIONAL

Le Programme MCA-Bénin Régional dont bénéficie le Bénin, comporte deux (02) projets que sont : (i) le projet Infrastructure du Corridor (IC) et (ii) le projet Efficacité des Opérations du Corridor (ECO).

1.1 Projet Infrastructure du Corridor (IC)

L'objectif du projet IC est de réduire les coûts de transport comprenant les coûts d'utilisation des véhicules, les coûts liés au temps, ainsi que les blessures et les décès, le long du corridor de transport entre les villes de Bohicon et de Dassa-Zoumè. Reconnaissant que l'inefficacité des marchés régionaux du transport, l'entretien insuffisant des routes et la surcharge des véhicules ont augmenté les coûts financiers et temporels du transport de marchandises le long du corridor de transport, ce projet vise à réduire les coûts de transport en améliorant l'état physique de la route au Bénin le long du corridor de transport à travers deux (2) activités dont (i) la réhabilitation des routes et (ii) l'entretien des routes.

Réhabilitation des routes

Ce volet vise à réhabiliter et améliorer trois (3) axes de route entre les villes de Bohicon et Dassa-Zoumé. L'axe retenu pour les interventions du Compact Régional est l'axe 2, d'un linéaire de 74 km qui part du carrefour Zakpo (Bohicon) au carrefour Dassa-Zoumé .

Entretien des routes

Le volet entretien des routes vise à soutenir la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (« SIRAT ») pour mettre en œuvre le programme d'entretien routier. La SIRAT s'occupe de l'entretien régulier et périodique des routes nationales en améliorant la qualité des travaux d'entretien des routes, en optimisant le budget de ces travaux, en réduisant les déficits de financement de l'entretien des routes. Elle se charge aussi de la réduction des coûts d'utilisation des routes, l'amélioration de la coordination de la planification et la sélection des routes pour l'entretien régulier et périodique.

Au-delà d'une infrastructure routière, la route sera considérée comme un outil de développement social et économique parce qu'elle devra intégrer des équipements et aménagements spécifiques sensibles aux différences sociales entre les hommes les femmes et d'autres couches de population. Elle permettra d'offrir un accès plus aisé

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

et approprié aux espaces connexes de la route réhabilitée aux plans sécuritaire, sanitaire, social, économique[2]. La contribution de l'infrastructure routière au développement durable et économique a été démontrée.

1.2 Projet Efficacité des Opérations du Corridor (ECO)

L'objectif du projet ECO est de réduire les coûts de transport le long du corridor en se concentrant sur les inefficacités du marché qui pourraient inclure les réglementations, l'âge des camions et les retards dans les opérations douanières aux frontières, entre autres contraintes. Le projet cherche à remédier à ces contraintes par la mise en œuvre de certaines réformes politiques et institutionnelles qui complètent le projet IC, par exemple, à travers la gestion de la charge à l'essieu, du poids et du contrôle de gabarits des camions ; la revue de la réglementation et le renforcement des capacités, et l'examen de la réglementation des véhicules poids lourds de transport de marchandises et de personnes.

Le Compact vise aussi à réduire les risques pour les femmes et groupes vulnérables grâce à des mesures d'atténuation des risques et à un soutien programmatique. Le Compact envisage plusieurs mesures pour une meilleure sécurité routière, y compris une attention particulière à la conception de la route, aux plans de gestion du trafic pour assurer la sécurité dans les zones de travail pendant la construction ; au plan d'entretien des routes, y compris des infrastructures pour la sécurité routière et une campagne ciblant les populations le long du corridor du Compact pour une utilisation sécurisée de la route.

En outre, comme la route ouvrira de nouvelles opportunités économiques – y compris pour les micros et petites entreprises qui fournissent des services le long de la route et ceux qui utilisent la route pour transporter leurs matières premières et leurs produits finis ; le Compact envisage une initiative d'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes dans le secteur agricole[3] et pour les jeunes dans les services liés à l'entretien et à la réparation des véhicules.

1.3 Zones d'intervention

Au total, trois (3) communes, douze (12) arrondissements et quarante-huit (48) villages sont les principales zones d'intervention des projets du Programme MCA-Bénin Régional. Ils sont regroupés dans le tableau suivant :

[2] Madeleine Boudoux d'HauteFeuille dans la revue *« Espaces et sociétés 2014/1(n°156-157), pages 177 à 195 Éditions Érès intitulée 1-La route, facteur de développement socio-économique ? Une analyse des enjeux portés par les projets routiers en Guyane française | Cairn.info*

[3] Note conceptuelle de l'initiative MINIZEDAGA

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Tableau 1 : Liste des sites d'intervention du projet[4]

Communes	Arrondissements	Villages/Quartiers
BOHICON	Sodohomey	Sodohomey Centre – Véhou - Alikpa
	Bohicon 2	Gankonkponsa - Zakpo Ahito - Adagamè (Avant Avogbanna)
	Kpassagon	Sokpadéli – Tovigomey – Massègbamey – Djonouta - Lotcho
	Bohicon 1	Ahouamè – Kpatalocoli – Hêzonho – Agbadjagon – Agbangon – Aïwèmè -Djognangbo
	Agongouinto	Mannanboè – Zoungoudo – Zakanmey - Flély
	Avogbanna	Adamè - Agbokou
Sous-total 1	06 arrondissements	24 villages
DJIDJA	Dan	Dan-Centre – Agbohoutogon – Assantoun – Dridji ; Danon Kpota
	Setto	Kassehlo 1 - Kassehlo 2 - Setto-Centre - Atchérigbé
Sous-total 2	2 arrondissements	9 villages
DASSA- ZOUME	Dassa1	Agbégbé - Essèbrè
	Paouignan	Zouto – Hounkpogon – Gbowèlè – Lokossa – Sovogo – Domê - Ouème
	Kpingni	Togon – Bakéma – Kpingni - Vêdji
	Tré	Gankpétin - Adjokan
Sous-total 3	4 Arrondissements	15 villages
TOTAL	12 Arrondissements	48 villages

1.4 Présentation du PAAS

Le Plan d'Analyse et d'Actions Sociales (PAAS) est un document opérationnel et de gestion, qui met en évidence les contraintes sociales et celles spécifiques aux hommes, aux femmes et aux jeunes, ainsi que les risques sectoriels à atténuer et à optimiser les bénéfices et l'utilisation des investissements du MCC. Le PAAS identifie les possibilités d'améliorer les avantages pour les femmes, les filles et pour certaines couches de population (personnes handicapées, du 3ieme âge, …). Le plan décrit de manière exhaustive les principales perspectives socio-économiques ainsi que les objectifs, activités, résultats, responsabilités et échéanciers respectifs du Compact.

Ce plan sert de document de référence pour les autres secteurs, les entités de mise en œuvre et les contractants, puis constitue un mécanisme de sollicitation de

[4] CDP-STUDI Réf : A24767BJ/DG/HDM/M-24-10307

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

contributions et d'accords au sein du MCC, du MCA et des autres parties prenantes concernées.

Le contenu du PAAS est structuré en cinq (5) grandes parties que sont :

Introduction

1. Présentation du Programme MCA-Bénin Régional
2. Analyse et enjeux sociaux du secteur du transport au Bénin
3. Plan d'Analyse et d'Actions Sociales (PAAS) du Programme MCA-Bénin Régional
4. Mécanisme de mise en œuvre du PAAS
5. Annexes

1.5 Méthodologie d'élaboration du PAAS

La méthodologie d'élaboration du PAAS s'est appesantie sur la revue documentaire, la collecte sommaire, l'analyse et le traitement de données, en lien avec le secteur du transport routier au Bénin. Le processus de validation du PAAS a adopté une approche participative, impliquant toutes les directions du programme MCA - Bénin Régional ainsi que des parties prenantes externes. Il intègre des activités transversales à chaque projet et des activités spécifiques.

Les différentes parties essentielles du PAAS ont connu des validations systématiques avec les parties prenantes clés dont la dernière a été élargie aux acteurs externes y compris des personnes ressources au cours d'un atelier de revue. Les commentaires et amendements issus de ces ateliers ont permis de produire la version finale, afin de recueillir sa validation par le Conseil d'Administration de MCA-Bénin Régional et l'avis de non-objection de MCC.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

2 ANALYSE ET ENJEUX SOCIAUX DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT AU BENIN

2.1 Politique nationale des transports et cadre légal

Le Bénin a élaboré en 2009, la politique nationale relative à la promotion de l'accès égal aux ressources /bénéfices et à la non-discrimination entre les hommes et les femmes [5]. Cette politique vise à corriger les disparités sociales entre les femmes et les hommes dans différents secteurs notamment la participation au processus décisionnel, le mariage, l'accès à l'éducation, à la terre, à l'emploi et au revenu, aux soins de santé y compris la santé de reproduction, aux crédits et aux micro-crédits. Elle ne prend pas en compte de façon explicite certains secteurs comme l'énergie, le transport, etc.

Le Programme d'Action du Gouvernement (PAG), 2021-2026 en son pilier 3 de l'axe 3, met l'accent sur la protection sociale à travers le renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale… Certaines ambitions du MCA-Bénin Régional, s'inscrivent dans ce volet, notamment, la réalisation des toilettes, des étals de marchés, etc.

Depuis les années 2007, le Ministère Délégué Chargé des Travaux et Transports Publics auprès de la Présidence de la République d'alors à travers la Direction Générale des Travaux Publics a élaboré avec le soutien financier de la DANIDA, un document de base sur le processus d'intégration des principes de non-discrimination et de l'accès égal aux ressources et aux bénéfices pour les femmes t les hommes ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur du transport routier au Bénin

Spécifiquement dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), les chiffres montrent qu'en 1992 la population active occupée est de 52.111 hommes et 720 femmes dans le secteur des Bâtiments et des Travaux Publics et de 52.228 hommes et 602 femmes dans le secteur des Transports[6].

Par ailleurs, la volonté politique et le désir des autorités du ministère d'alors

[5] En cours d'actualisation

[6] *Processus d'intégration des aspects d'égalité des sexes et VIH/SIDA dans le secteur du transport routier au Bénin avec le soutien financier de la DANIDA., 2007*

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

d'institutionnaliser la question au-delà du simple contexte d'un plan d'action du secteur routier (PASR) et d'en faire une dimension sociale systématisée dans l'ensemble des interventions du secteur du transport routier, les ont conduites à se doter des capacités/compétences et outils nécessaires pour la prise en compte des considérations sociales, spécifiques aux hommes et aux femmes dans le secteur. Cet appui a été accordé par le biais de la composante appui institutionnel du PASR 2, grâce à l'initiation de l'assistance technique pour le développement d'un document de base décrivant le processus d'intégration de ces aspects sociaux et VIH/SIDA dans le secteur du transport routier.

C'est ainsi que la Direction Générale des Travaux Publics (DGTP) a confié la responsabilité du suivi des plans d'action qui en découlent au Service d'Études Environnementales. Ces efforts ont été entrepris sur quelques années et ensuite relâchés par manque de financement. Le secteur du transport routier est resté sans document stratégique pouvant servir de référence en la matière.

Il ressort de ce qui précède, l'inexistence d'un cadre légal formel de prise en compte de cette dimension sociale dans le secteur routier au Bénin.

2.2 Enjeux de l'analyse sociale dans le secteur des Transports au Bénin

La création ces dernières années de la Direction des Travaux Neufs (DTN) a développé autour de la construction des infrastructures routières une dynamique intégrée de projet qui oblige les décideurs à la prise en compte des aspects environnementaux et des considérations sociales dans tous les projets de construction et /ou de réhabilitation des routes en vue d'assurer autour de l'infrastructure un développement économique et social des communautés impactées par le projet. Cette démarche a permis de renforcer la présence et l'implication des compétences appropriées en rapport avec la prise en compte des aspects sociaux et de sauvegarde environnementale dans la gestion des projets de route.

Le secteur des transports et des travaux publics a connu beaucoup de mutations à divers niveaux et vient tout récemment d'être reversé dans le secteur du Cadre de vie et du Développement Durable.

Une évaluation institutionnelle de la participation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable n'a pas été réalisée et le niveau de prise en compte des principes y relatifs n'est pas encore connu. Cette évaluation serait appréciée si un budget est disponible pour accompagner le Ministère dans ce processus.

Dans tous les cas, il sera nécessaire de conduire des actions au niveau politique, institutionnel, programmatique et opérationnel pour améliorer les gaps liés aux inégalités et différences sociales entre homme et femme.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

2.3 Directives et politiques de MCC en matière d'analyse sociale

L'essentiel des directives et politiques de MCC pour assurer l'intégration de l'analyse et des actions sociales dans les programmes se trouve dans les documents ci - après :

- Guide d'orientation de MCC pour l'élaboration du Plan d'Analyse et d'Actions Sociales (mars 2025) ;
- Politique de lutte contre la traite des personnes (mise à jour 2021) ;
- Note d'orientation aux MCA sur le harcèlement sexuel (22/08/2020)
- Normes de la SFI (1/01/2012).

Dans le guide d'orientation pour l'élaboration du Plan d'Analyse et d'Actions Sociales, MCC fournit les directives pour mettre en évidence les contraintes et les risques sociaux, identifier les possibilités d'amélioration des avantages pour les femmes et les filles et d'optimiser les bénéfices de l'utilisation de ses investissements.

Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire entre autres de :

- développer des stratégies pour favoriser la participation équilibrée des femmes et des hommes aux activités du Compact ;
- s'assurer de l'application des mesures de protection sociale et des garanties en matière de participation équilibrée des femmes et des hommes aux activités du Compact ;
- assurer une communication et une participation accessibles avec une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et autres groupes vulnérables ;
- appliquer le principe de justice ainsi qu'un égal accès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables aux opportunités d'emplois créées par les projets et les activités du Compact ;
- assurer la lutte contre les violences sexistes y compris le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels, la traite des personnes, le travail des enfants, l'intimidation, le droit de cuissage, la propagation des IST VIH/Sida dans tous les secteurs du Compact ainsi qu'au niveau des contractants et prestataires.

Dans sa politique relative à la traite des personnes, le MCC utilise la définition ''TIP 2'' de la Loi du Gouvernement Américain contre la traite des personnes (TdP). Il considère que la TdP est :

- la traite sexuelle dans laquelle un acte sexuel commercial est induit par la force, la fraude ou la coercition, ou dans laquelle la personne induite à accomplir un tel acte n'a pas atteint l'âge de dix-huit (18) ans ; ou
- le recrutement, l'hébergement, le transport, la mise à disposition ou l'obtention d'une personne à des fins de travail ou de services, par le recours à la force, à la fraude ou à la coercition, dans le but de la soumettre à une servitude involontaire, au péonage, à la servitude pour dettes ou à l'esclavage" ;

La politique de tolérance zéro de MCC à l'égard de la Traite des Personnes (TdP) s'applique aux pays partenaires du MCC (MCA ou entités comptables), aux

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

employés, aux contractants, aux consultants, aux sous-traitants, aux sous-consultants et ainsi qu'à d'autres agents pendant leur service.

Les exigences minimales de conformité de la TdP pour le MCC sont au nombre de sept (7) :

- la politique de tolérance zéro exige que chaque allégation de la TdP soit évaluée et que chaque incident de la TdP soit traité ;
- l'évaluation et la planification du projet comprennent la réalisation d'évaluations, de mesures d'atténuation et de plans de surveillance ;
- l'établissement d'un mécanisme de gestion des plaintes anonyme pour les cas suspects de la TdP ;
- la supervision et la gestion du projet comprennent l'attribution de la supervision de la TdP au personnel ;
- l'approvisionnement : les soumissionnaires doivent certifier le non-engagement et la non-tolérance de la TdP. Le MCC/A doit discuter de la TdP lors des réunions préalables à l'appel d'offres. Le MCC/A doit discuter des exigences pendant les négociations ;
- la mise en œuvre du projet : examiner les rapports, effectuer des visites sur site ;
- la réponse et le recours de la TdP : garantissent la notification, une approche centrée sur les survivants et l'application de recours.

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) reconnaît que le harcèlement sexuel est un problème mondial qui peut nuire à l'intégrité et à la performance des personnes et des organisations et à leur capacité à atteindre leurs objectifs. MCC s'engage à soutenir les lieux de travail où tout le personnel peut travailler ensemble dans le respect, la responsabilité et la confiance.

Le MCC exige des consultants et des entrepreneurs trois (3) éléments essentiels :

- la certification du non-engagement et de la non-tolérance du harcèlement sexuel ;
- la formation des ouvriers /employés sur le harcèlement sexuel ;
- le partage d'information sur le mécanisme de gestion des plaintes gérées par le MCA- Bénin Régional.

En dehors des exigences du MCC pour le projet, le secteur du transport routier présente aussi des enjeux en matière d'analyse sociale qui sont élucidés ci-dessous.

Les normes de la SFI sont des référentiels de performance environnementale et sociale qui visent à promouvoir le développement durable et à minimiser les impacts négatifs des projets sur l'environnement et les communautés locales. Elles fournissent aux entreprises et aux parties prenantes, un cadre pour évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux associés aux projets et programmes financés par MCC.

Ces normes au nombre de huit (8), constituent des repères pour aider les entreprises à se conformer aux réglementations environnementales et sociales prescrites et s'assurer que les activités des entreprises concernées sont menées de manière responsable.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Pour atténuer les risques négatifs et bonifier les impacts positifs, plusieurs actions sont planifiées dans le PAAS pour être mises en œuvre avec les différentes parties prenantes (consultants, entreprises, partenaires, entités de mise en œuvre, ressources locales, …) concernées. Ces activités permettront aux PAP concernées de recevoir les compensations appropriées de façon individuelle et les compensations communautaires.

Le tableau suivant présente quelques risques, impacts et opportunités potentiels découlant des résultats de l'EIES du projet IC.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Tableau 2 : Risques, impacts et opportunités potentiels

Risques	Impacts	Opportunités
NP1 : Évaluation et gestion de risques et des impacts environnementaux et sociaux		
▪ Peu, ou pas, de femmes ne profitent autant que les hommes pour les emplois créés ▪ Peu ou pas de prise en compte des besoins des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes du troisième âge, les personnes en situation de handicap, …)	▪ Non prise en compte des besoins des groupes vulnérables (femmes, jeunes, PTA, PSH, …) ▪ Vulnérabilité accrue des populations (femmes, enfants)	▪ Développement des activités génératrices de revenus (ventes de nourritures et divers) ▪ Amélioration d'infrastructure routière, des conditions de transport
NP 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail		
▪ Survenance de violences faites aux femmes, aux filles/enfants (VFF/E) ▪ Exploitation et abus sexuels (EAS) harcèlement sexuel (HS) ▪ IST/VIH SIDA ▪ Contraction de dettes par des ouvriers auprès des femmes ▪ Traite des personnes ▪ Travail des enfants ▪ Accident de travail, accidents de circulation et ses dégâts matériels et humains	▪ Perturbation de la sécurité des riverains due à l'afflux d'une population venue d'ailleurs, les vols, les accidents…, ▪ Vulnérabilité accrue des populations (femmes, enfants)	▪ Développement des activités génératrices de revenus (ventes de nourritures et divers) ▪ Création de business pour les ouvriers, artisans ▪ Recrutement des entreprises de sous-traitance pour la réalisation de certains travaux de chantier ▪ Amélioration des compétences et du niveau d'employabilité des jeunes et des femmes ▪ Amélioration du goût de l'entrepreneuriat au niveau des jeunes diplômés et des femmes ▪ Amélioration d'infrastructure routière, des conditions de transport ▪ Opportunité d'emplois temporaires (création d'emplois pour les jeunes et utilisation de la main d'œuvre locale/cabinets) ▪ Augmentation de revenu et impact sur l'économie locale et dynamisation de l'économie locale ▪ Professionnalisation des métiers du transport, de l'entretien et du contrôle routier à l'endroit des cibles potentielles
NP 3 : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution		
Perte d'infrastructure socio- communautaire (puits, forage, dalots, gare routière, …)	▪ Vulnérabilité accrue des populations (femmes, enfants) ▪ Sentiments de frustrations au niveau des riverains	▪ Renforcement des infrastructures sociocommunautaires sécurisées (clôtures des écoles et CEG, puits)
NP 4 : Santé, sécurité et Sûreté de la communauté		

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Risques	Impacts	Opportunités
▪ Survenance de violences sexistes ▪ Exploitation et abus sexuels (EAS) harcèlement sexuel (HS) ▪ IST/VIH SIDA ▪ Contraction de dettes par des ouvriers auprès des femmes ▪ Traite des personnes ▪ Travail des enfants ▪ Accident de travail, accidents de circulation et ses dégâts matériels et humains	▪ Perturbation de la sécurité des riverains due à l'afflux d'une population venue d'ailleurs, les vols, les accidents…, ▪ Vulnérabilité accrue des populations (femmes, enfants) ▪ Abus d'exploitation de la population d'accueil par les travailleurs ▪ Sentiments de frustrations au niveau des riverains	▪ Renforcement des compétences de vie des communautés ▪ Amélioration du confort de voyage : réduction des accidents de routes, protection des usagers des marchés, gain de temps, fluidité du trafic, … ▪ Amélioration du travail des conducteurs des véhicules de transport, confort dans le transport des personnes, des marchandises et des biens ▪ Protection des usagers de la route (femmes, jeunes, élèves, PSH, PTA, …), etc.
NP 5 : Acquisition de terres et réinstallation		
▪ Perte des habitats et infrastructures de commerce de toute sorte ▪ Perte des activités économiques, des sources de revenus et de subsistances des occupants actuels et des collectivités locales de la zone du projet ▪ Non-recrutement de la main d'œuvre locale	▪ Démantèlement/déplacement des baraques/étalages ▪ Perturbation des activités économiques des PAP ▪ Perte de revenus pour les PAP aux abords de la route ▪ Tensions et conflits sociaux du fait du déplacement involontaire des personnes travaillant et/ou vivant dans l'emprise ▪ Sentiments de frustrations au niveau des riverains	▪ Accompagnement des PAP dans la restauration de leurs moyens de subsistance ▪ Améliorations du cadre et des conditions de vie des populations ▪ Construction des infrastructures sensibles (étals, éclairage public, toilettes, …) ▪ Développement de l'entrepreneuriat des femmes et jeunes : restauration, ventes, location, …
NP 6 : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles		
Néant		
NP 7 : Peuples autochtones (NP non adressée)	**NA**	
NP 8 : Patrimoine culturel		
▪ Profanation des us et coutumes des localités traversées ▪ Perte d'infrastructures culturelles (lieux de culte, divinités, …)	▪ Vulnérabilité accrue des populations (femmes, enfants) ▪ Sentiments de frustrations au niveau des riverains	▪ Renforcement des infrastructures sociocommunautaires sécurisées (clôtures des écoles et CEG, puits)

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

2.4 Problématique de la vulnérabilité dans la zone d'intervention

La zone d'intervention du projet est constituée des communes de Bohicon, Djidja et Dassa-Zoumé.

La densité de la population de la zone d'intervention du projet, comporte un fort pourcentage de femmes. Aussi bien à Bohicon, Djidja ou à Dassa-Zoumé, la population est majoritairement constituée de femmes avec respectivement 52,61%, 51,60% et 51,51% de la population[7]. La population de ces communes est majoritairement jeune avec plus de la moitié âgée de moins de vingt (20) ans soit 55% de la population active (15 à 64 ans) de Dassa-Zoumé et 55% de Djidja.

Pour ce qui est de la participation des femmes à la prise de décision**,** elles sont peu impliquées dans les trois (3) communes devant abriter le projet :

- à Bohicon : trois (3) femmes sur vingt-neuf (29) conseillers communaux et une femme sur soixante (66) chefs de villages/quartiers de villes ;
- à Dassa-Zoumé : une femme sur vingt-cinq (25) conseillers ; trois (03) cheffes de villages/quartiers de villes sur quatre-vingt-treize (93) élus locaux ;
- à Djidja : 0 femme sur vingt-cinq (25) conseillers et 0 femme sur quatre-vingt-quinze (95) chefs villages/quartiers[8].

La population vulnérable des sites du projet est composée de personnes en situation de handicap, des orphelins et enfants vulnérables (OEV), des personnes du troisième âge, des personnes en situation d'extrême pauvreté, des personnes analphabètes, des personnes veuves avec enfants. Les formes de handicap sont le handicap moteur, le handicap visuel, le handicap auditif et le handicap mental et la plupart des infrastructures socio-communautaires ne tiennent pas compte de leurs conditions[9].

Les conditions de veuvage des femmes avec enfants sans soutien familial sont la source d'extrême vulnérabilité et de fragilité de leurs activités de subsistance. Elles doivent être protégées en cas de perturbation même légère de leurs activités par celles du projet. Les personnes du troisième âge sont généralement soutenues par leur réseau familial.[10]

Plusieurs facteurs amplifient la vulnérabilité dans la zone d'intervention du projet. Il y a entre autres :

- **La traite des personnes** : la traite des enfants, elle est une réalité visible dans certains lieux comme les marchés, les restaurants, les ateliers mais aussi dans les carrières. C'est aussi une réalité dans toutes les trois (3) communes. D'après les

[7]Rapport provisoire EIES_STUDI_Septembre 2024
[8] Source : Mairies
[9] Rapport provisoire EIES_STUDI_Septembre 2024
[10] EIES_STUDI_V0

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

agents des Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS), ces enfants sont souvent confiés par leurs parents pauvres à d'autres familles, lesquelles les font travailler dans leurs propres business ou les envoient gagner leur vie pour participer à leur prise en charge dans leur famille d'accueil. Une situation contre laquelle lutte l'État Béninois ce qui justifie les inspections souvent menées par la Direction du Travail qui permettent aux GUPS de récupérer les enfants, de les rescolariser et de les reconfier à leurs parents.

- **Les Violences faites aux femmes, aux filles/enfants (VFF/E) :** au Bénin, une cartographie des cas de VFF/E reçus entre février 2019 et février 2022 par département ainsi que celle des cas pris en charge sur la même période, mentionne qu'au total 49 907 cas de violences sexistes (toutes formes confondues) ont été enregistrés. Le département du Zou, abritant l'un des sites du projet notamment Bohicon enregistre à lui seul le plus grand nombre de cas ; près du quart (10 215 cas) de toutes les formes de VFF/E rapportées (SIDoFFE-NG[11]). La situation des personnes vivant avec un handicap dans la commune, qui ont subi des violences conjugales sont en moyenne de cent trente (130) cas chaque année et les femmes sont les plus touchées. Il est noté une réduction considérable de la maltraitance des enfants sur les deux (2) dernières années.
- **L'immigration :** il ressort que majoritairement des jeunes de la commune de Dassa-Zoumé vont vers le Nigéria comme main-d'œuvre pour des travaux champêtres. Les jeunes filles quant à elles se déplacent généralement dans les communes du département des Collines ou dans d'autres communes du Bénin. Elles sont généralement employées comme ''servantes'' dans les bars et restaurants. Les déplacements de très longue durée ou parfois définitifs sont effectués par certaines familles ou des adultes à la recherche du mieux-être. Des Béninois d'autres communes voisines (Glazoué, Savalou, Savè, Bantè) ou des communes lointaines des départements de l'Atacora, du Borgou, du Mono et du Couffo immigrent à Dassa-Zoumé en quête de terres agricoles, de services et commerces. Cette migration non contrôlée est aussi une source de problèmes notamment celui de la vente des produits prohibés ou des stupéfiants (alcool frelaté, tramadol, …) qui impacte la santé publique. L'émigration périodique vers d'autres contrées pose des problèmes de déscolarisation, d'exode des bras valides vers d'autres terres avec son influence négative sur les jeunes (accroissement de la consommation des stupéfiants et l'adoption d'autres actes de délinquance juvénile).
- **Le foncier :** Les femmes sont très dynamiques dans les activités économiques. Les terres sont mises à la disposition des femmes pour mener leurs activités mais

[11] Système Intégré des Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant, nouvelle génération

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

elles ne les vendent pas. Seuls les hommes peuvent faire des transactions foncières. Toutefois, les femmes reçoivent une partie des fonds issus de cette transaction.

- **L'analphabétisme :** L'analphabétisme est une source importante de vulnérabilité pour laquelle des mesures spécifiques du projet doivent être mises en place. Il s'agit, par exemple de l'usage de témoin lors des signatures de document pour la compensation des personnes affectées par le projet (PAP), de la lecture complète des documents à signer et de l'accompagnement pour les opérations financières.

2.5 Enjeux de l'Analyse Sociale dans les Projets

- **Projet IC**

Il ressort de l'analyse situationnelle et du rapport provisoire de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet IC, un certain nombre d'enjeux spécifiques liés à l'analyse sociale.

Le projet reconstruira une route en 2x2 voies avec des infrastructures qui présentent des effets et impacts positifs pour les communautés en général et des infrastructures sensibles pour les femmes vendeuses aux abords de la route pour subvenir à leurs besoins économiques quotidiens. La construction de l'infrastructure routière offre aussi bien aux femmes, qu'aux autres usagers de meilleures conditions d'échanges commerciaux comme par exemples la sécurité, la quiétude, le confort, etc. Il importe de communiquer et d'éduquer les hommes, les femmes, les jeunes, les vendeuses et autres usagers sur l'exploitation de la nouvelle route.

A travers la route et précisément la construction des infrastructures sensibles (étals de marchés, éclairage public, toilettes séparées, …) le projet renforce la participation équilibrée des hommes et des femmes aux ressources et aux bénéfices des investissements ainsi que la prise en compte de leurs besoins spécifiques y compris pour les jeunes. Sur le tronçon Bohicon-Dassa-Zoumé, le projet facilitera les transactions commerciales, le transport des marchandises, des biens et des personnes, d'une localité à une autre … ; un effet/impact positif et bénéfique pour l'amélioration du pouvoir économique des femmes et leur épanouissement individuel, familial.

La synthèse des principaux enjeux positifs énumérés par l'EIES est : i) le recrutement de la main d'œuvre locale ; ii) la création des emplois ; iii) le maintien des activités sources de revenus que menaient les populations ; iv) le dynamisme de l'économie locale avec le personnel des entreprises et missions de contrôle qui vont s'installer dans les différentes localités et qui vont contribuer à l'économie locale notamment pour les restauratrices, les vendeurs, les bailleurs louant leurs maisons, etc. ; v) la réduction des accidents de routes, le gain de temps, la fluidité du trafic,

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

vi) la protection des usagers des marchés, l'amélioration du confort de voyage ; vii) l'amélioration des conditions de travail des conducteurs des véhicules de transport des personnes et des biens ; viii) les meilleurs drainages des eaux et assainissement du milieu ; ix) la protection des élèves, des personnes en situation de handicap et les personnes de troisième âge ; et, x) la valorisation du foncier[12].

Il ressort du rapport EIES[13], les principaux impacts négatifs possibles comme par exemples : i) la perte des habitats et infrastructures de commerce de toute sorte, ii) la perte des activités économiques, des sources de revenus et de subsistances des occupants actuels et des collectivités locales de la zone du projet, la perte d'infrastructures culturelles (lieux de culte, divinités, …), iii) la perte d'infrastructures socio- communautaires (puits, forage, dalots, gare routière, …), iv) la perte d'espace agricole, d'itinéraire de pâturage…, v) la naissance de sentiments de frustration au niveau des riverains dû à leur non prise en compte, vi) la perturbation du trafic routier, vii) les difficultés de déplacement de la population dues aux travaux, viii) la perte de la sécurité des riverains due à l'afflux d'une population venue d'ailleurs, iv) les vols, x) les viols, xi) les agressions, xii) les accidents et les décès, xiii) les grossesses non désirées, xiv) le flux de nouvelles affections sanitaires (MST, VIH, SIDA), xv) l'appauvrissement des communautés locales et en particulier des femmes et des groupes vulnérables en raison des impacts sur les actifs fixes et les activités de subsistance, xvi) des tensions et conflits sociaux dus au déplacement involontaire des personnes travaillant et/ou vivant dans l'emprise et aux nuisances pour la population en général, xvii) la création d'emplois crée le risque que les femmes n'en profitent pas autant que les hommes si elles ne sont pas employées à un taux qui ressemble à celui des hommes, xviii) la non prise en compte des besoins des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes du troisième âge, les personnes en situation de handicaps, …), xiv) les violences faites aux femmes et aux filles /Enfants (VFF/E) y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS), le harcèlement sexuel (HS), la traite des personnes, le travail des enfants,[14] xx) les maladies sexuellement transmissibles, xxi) la profanation des us et coutumes des localités traversées, etc.

Ces changements auront inévitablement des conséquences sur leur quotidien. Des séances de communication prenant en compte la participation équilibrée des hommes, des femmes y compris des jeunes qui seront affectées par le projet à toutes

[12] Rapport EIES, Octobre 2024, P416_STUDI INTERNATIONAL
[13] Consultant de conception détaillée et des études techniques des travaux de reconstruction en 2x2 voies de la route Bohicon-Dassa-Zoumé
[14] Rapport EIES, Octobre 2024, P412_STUDI

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

ses étapes, seront nécessaires pour minimiser les risques de frustration et de dommages aux populations impactées directement et/ou indirectement.

A toutes les phases du projet, des interactions naîtront entre les communautés (femmes, hommes, jeunes et groupes vulnérables) et les diverses équipes des entreprises étrangères ou nationales en charge des activités (études, travaux, …). Ce brassage pourrait être source de violences sexistes, de propagation des IST, VIH/SIDA entre les équipes des constructeurs et des communautés locales. Le défi est donc d'anticiper par la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de prévention et traitement des plaintes relatives à ces questions. L'enjeu est de maintenir une bonne cohésion sociale en accompagnant et en encourageant les entreprises et prestataires à respecter les exigences et orientations spécifiques à l'analyse sociale de MCC et les lois béninoises y afférentes.

Conformément aux normes de la SFI, les PAP impactées par le projet recevront des compensations en ligne proportionnelles à l'impact subi. En outre, un accompagnement spécifique sera mis en place afin de renforcer leurs capacités dans la bonne gestion des compensations reçues. De même, des mesures spécifiques seront implémentées non seulement pour des compensations communautaires afin de minimiser les risques de conflits au sein des collectivités, mais aussi pour accompagner certaines PAP vulnérables dans le processus d'octroi des compensations. Il s'agit par exemples des femmes, des jeunes, des mineurs, des orphelins, des veuves, des personnes âgées et autres groupes vulnérables.

Pour atténuer les risques négatifs et maximiser les impacts positifs, plusieurs actions sont planifiées dans le PAAS pour être mises en œuvre avec les différentes parties prenantes (consultants, entreprises, partenaires, entités de mise en œuvre, ressources locales, …) concernées.

- **Projet ECO**

Le projet ECO est en cours de formulation et les résultats de l'étude permettront de mieux définir les enjeux de l'analyse sociale spécifiques à sa mise en œuvre. Toutefois, sous réserve de la finalisation du document du projet, les enjeux suivants ont été identifiés :

- que ce soit dans la gestion du secteur ou dans les métiers du transport, de l'entretien et du contrôle routier, les hommes sont majoritaires. L'enjeu dans ce projet consisterait à intégrer les principes de l'analyse sociale dans le processus de professionnalisation des métiers du transport, de l'entretien et du contrôle routier ainsi que dans la gestion du secteur ;

- des études ont montré l'existence de violences faites aux femmes et aux filles /enfants (VFF/E) dans tous les secteurs, notamment dans le secteur du transport routier, où les femmes impliquées dans des activités économiques sont particulièrement exposées. Le projet ECO destiné aux réformes dans le secteur,

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

pourra donc s'intéresser à la lutte contre les VFF/E et tout autre comportement dégradant. Aussi, un mécanisme durable de prévention et de traitement des plaintes de VFF/E parait pertinent à mettre en place ;

- les données du CNSR entre 2017 et 2021 ont révélé que la moitié du total des accidents de la route au Bénin s'est produite le long de la RNIE 2 et que les enfants et les femmes ont été impliqués dans des accidents presque exclusivement en tant que piétons ou passagers. Aussi, les femmes représentaient 36 % et 38 % de toutes les victimes parmi les passagers et les piétons. Le projet ECO pourra contribuer à la réduction de ces taux en développant une campagne de communication pour un changement social et de comportements (CCSC) à l'attention du public ciblé pour contribuer à la réduction des accidents de circulation et des décès le long de la route ;

- au Bénin, le taux élevé de chômage des jeunes n'est plus à démontrer. De même, le souci de renforcement économique des femmes est une préoccupation nationale et internationale pendant que beaucoup de femmes entrepreneures opèrent dans l'informel. Le projet ECO gagnerait à renforcer les capacités d'entrepreneuriat des femmes et des jeunes en vue d'apporter une valeur ajoutée à l'amélioration de leur situation socio-économique ;
- pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) 5 et 10 relatifs à l'analyse sociale, il est nécessaire de disposer dans toutes les structures des ressources humaines compétentes. Le projet ECO contribuera à la réalisation de ces objectifs à travers des actions concrètes dans les accords avec les parties prenantes.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

3 PLAN D'ANALYSE ET D'ACTIONS SOCIALES (PAAS) DU PROGRAMME MCA-BENIN REGIONAL

Le Plan d'Analyse et d'Actions Sociales (PAAS) et de mise en œuvre est un document opérationnel et de gestion, ainsi qu'un outil permettant d'articuler et de documenter la manière dont le programme optimisera les opportunités de croissance économique à grande échelle, identifiera et gérera les risques sociaux, et suivra la mise en œuvre de ces activités dans l'ensemble des programmes financés par le MCC.

Le PAAS est un document opérationnel. Il sert de document de référence pour les autres secteurs, les entités de mise en œuvre (EI) et les contractants, et constitue un mécanisme de sollicitation de contributions et d'accords au sein du MCC, du MCA - Bénin Régional et des autres parties prenantes concernées. L'achèvement du PAAS, ainsi que la réalisation de progrès satisfaisants et le respect de ses exigences, constituent des conditions préalables pour tous les programmes du MCC.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

3.1 Plan d'Actions Sociales du Projet d'Infrastructure du Corridor (IC)

Tableau 3 : Cadre logique AS du projet d'Infrastructure du Corridor (IC)

Objectif général : veiller à la construction d'une infrastructure routière sensible à la participation équilibrée des hommes et des femmes.

Résultats (R)	Activités (A)	Indicateurs (I)	Sources	Responsables
Objectif spécifique 1 : promouvoir la participation équilibrée des hommes et des femmes, grâce à des processus d'appel d'offres appropriés, à la formulation des contrats et à des initiatives de diversification des fournisseurs, en intégrant des critères spécifiques dans les appels à propositions, l'attribution des contrats et les évaluations de performance.				
R1 : la mise en œuvre du projet respecte les interdictions[15], les principes, sensibles à la participation équilibrée des hommes et des femmes, avec des mécanismes de responsabilisation renforcés	A1 : élaborer et mettre en œuvre des directives et des outils qui garantissent que la participation équilibrée des hommes et des femmes sont systématiquement intégrés dans tous les documents contractuels[16] et approches d'intervention du projet	I1 : pourcentage (%) de documents contractuels comportant les principes sensibles à la participation des hommes et des femmes et les interdictions.	Tous les documents contractuels (nombre précis)	**DAS** *(DPM, APM, DO, DIR, DEPS, DRPRI, DCOM, DSEE MOSES)*
Objectif spécifique 2 : s'assurer de l'application des mesures de protection sociale et des garanties pour la participation équilibrée des hommes, des femmes et des groupes vulnérables, conformément aux normes de performance de la SFI, afin que les femmes et les hommes bénéficient de manière égale des activités du projet				
R2 : les risques et des impacts négatifs liés à la participation équilibrée des hommes et des femmes et à la vulnérabilité sont réduits et les avantages pour les femmes, les filles et les groupes vulnérables augmentent.	A2 : accompagner tous les contractants du projet à élaborer et mettre en œuvre des PAAS, PGES, PAR et PRMS prenant en compte l'évaluation des risques et des impacts liés à la participation équilibrée des hommes et des femmes et à la vulnérabilité ainsi que les avantages pour les femmes, les filles et les groupes vulnérables	I2 : - PAAS, PGES, PAR et PRMS (y compris les budgets) approuvés - pourcentage (%) d'activités des PAAS prévues et réalisées.	- PAAS - Rapports mensuels, PAAS	***DAS*** *(DO, DEPS, DIR, DRPRI, DCOM DSEE, MOSES)*

[15] Les interdictions concernent : le travail des enfants (TE), le harcèlement, les abus et agressions sexuels, la non-discrimination, la traite des personnes (TdP) et les violences sexistes. Le plan d'actions sociales du projet ECO n'intègre pas l'activité A1.3, c'est pourquoi A1.3 prévoit les équipes des deux projets.

[16] Les TdR, contrats et livrables

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Résultats (R)	Activités (A)	Indicateurs (I)	Sources	Responsables
Objectif spécifique 3 : assurer une communication et une participation accessibles avec une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des groupes vulnérables				
R3 : les activités de communication du projet intègrent un volet inclusif [17] et favorisent la participation éclairée des femmes, des filles et des groupes vulnérables.	A3 : exiger de tous les contractants du projet des consultations communautaires avec la participation équilibrée des hommes et des femmes et bidirectionnelles, des supports d'information accessibles, la sensibilisation, et la formation des communautés et des travailleurs sur les stratégies appropriées de communication et de résolution de conflits, ...	I3 : taux de participation des femmes, des filles et des groupes vulnérables aux activités de communication (données quantitatives ventilées par sexe).	Rapport d'activité des activités de communication	***DAS*** *(DO, DCOM, DEPS, DIR, DSEE, MOSES)*
Objectif spécifique 4 : assurer la lutte contre les violences sexistes y compris le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels, et la traite des personnes.				
R4 : le projet est doté des moyens nécessaires pour prévenir et traiter les violences sexistes, le harcèlement les abus et/ou agressions sexuels et la traite des personnes liés aux activités du projet, et pour apporter un soutien aux victimes potentielles liées aux activités du projet.	A4 : renforcer les capacités des partenaires, contractants, ressources locales à prévenir et traiter les violences sexistes, le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels et la traite des personnes liés aux activités du projet.	I4 : i) pourcentage de partenaires, contractants et ressources locales formés sur les violences sexistes, le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels et la traite des personnes. ii) pourcentage de plaintes VFF/E reçues et traitées.	Plateforme SI[18], rapports périodiques d'activités	***DAS*** (CG, DO, DCOM, DEPS, DIR, DSEE, MOSES)

[17] Inclusion par rapport à la nature de la cible, aux messages, aux canaux, aux lieux, aux supports, à la disponibilité des cibles, au niveau d'instruction, aux attentes des cibles, etc.
[18] Système d'information

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Résultats (R)	Activités (A)	Indicateurs (I)	Sources	Responsables
Objectif spécifique 5 : veiller à l'accès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables aux opportunités d'emplois créées par le projet IC.				
R5 : le projet offre : 30% d'emplois non qualifiés[19] et 15% d'emplois qualifiés[20] aux femmes ; 40% de tous les emplois sont des jeunes et 5% de tous les emplois aux autres groupes répondant au moins à un critère de vulnérabilité.	A5 : exiger des contractants du projet l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de recrutement visant à garantir les taux d'employabilité des femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables.	I5 : pourcentage d'hommes, de femmes, de jeunes et autres groupes vulnérables embauchés	- Rapports de recrutements - Plateforme SI	***DAS*** *(DO, DEPS, DIR, DSEE, MOSES)*

[19] Travail, activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualifications particulières pour pouvoir être exercé.
[20] Un travailleur qualifié est un travailleur qui possède des compétences, une formation ou des connaissances particulières qu'il peut ensuite appliquer à son travail

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

3.2 Plan d'Actions Sociales du Projet Efficacité des Opérations du Corridor (ECO)

Les activités inscrites dans le cadre logique de ce projet sont provisoires. Elles seront confirmées avec les résultats de l'étude du Consultant PIR-ECO en cours. Les activités relatives à l'OS1 du projet IC sont aussi valables pour le projet ECO.

Tableau 4 : Cadre logique AS du projet Efficacité des Opérations du Corridor (ECO)

Objectif général : veiller à une règlementation routière sensible à la participation équilibrée des hommes et des femmes.

Résultats (R)	Activités (A)	Indicateurs (I)	Sources	Responsables/Appuis
Objectif spécifique 1 : promouvoir une professionnalisation sensible à la participation équilibrée des hommes et des femmes aux métiers du transport, de l'entretien et du contrôle routier.				
R1 : le processus de professionnalisation du transport de l'entretien et du contrôle routier est sensible à la participation équilibrée des hommes et des femmes.	A1 : développer et opérationnaliser des principes et stratégies de l'AS dans le processus de professionnalisation des métiers du transport, de l'entretien et du contrôle routier en faveur des cibles potentielles[21]	I1 : pourcentage des métiers du transport, de l'entretien routier et du contrôle routier qui intègrent l'AS	Documents du processus de professionnalisation des métiers du transport de l'entretien et du contrôle routier comportant l'AS	***DAS*** *(DO, DCOM, DPRPRI, DIR, DEPS, DSEE MOSES)*

[21] Cibles potentielles : Moniteurs d'auto-école, conducteurs de camions, des conducteurs de bus, des conducteurs de taxis-autos, des conducteurs de taxis motos, (y compris leurs apprentis) des conducteurs des véhicules administratifs publics et privés, des responsables des réseaux et associations des conducteurs de véhicules, des acteurs de la CNSR, etc.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Résultats (R)	Activités (A)	Indicateurs (I)	Sources	Responsables/Appuis
Objectif spécifique 2 : assurer la lutte contre les violences sexistes y compris le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels, la traite des personnes, le travail des enfants, l'intimidation, le droit de cuissage, la propagation des IST VIH/Sida dans le secteur du fret[22]				
R2 : le secteur de fret est doté des ressources nécessaires pour appliquer la politique de tolérance ZERO[23] aux violences sexistes, le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels, le travail des enfants et la traite des personnes	A2 : renforcer les capacités des partenaires, contractants, ressources locales du secteur de fret à prévenir et traiter les violences sexistes, le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels, le travail des enfants et la traite des personnes.	I2 : i) pourcentage de partenaires, contractants et membres des ressources locales formés sur les violences sexistes le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels et la traite des personnes (données quantitatives ventilées par sexe). ii) pourcentage de plaintes traitées	- Rapports des activités - Plateforme SI	**DAS** (DO, DPRPRI, DIR, DEPS, DSEE, MOSES)
Objectif spécifique 3 : contribuer à réduire les accidents de circulation et les décès sur la route Bohicon-Dassa-Zoumè.				
R3 : une campagne de CCSC sur la sécurité routière est mise en œuvre à l'attention du public cible	A3 : développer et opérationnaliser des actions préventives et des stratégies de Communication pour un Changement Social et de Comportement (CCSC) à l'attention du public ciblé[24].pour renforcer la sécurité routière	I3 : i) pourcentage de messages clés élaborés et communiqués au public cible sur la sécurité routière	- Versions provisoires et versions finales des livrables - Plateforme SI	***DAS*** *(DPM, APM, DO, DCOM, DSEE, DEPS, DIR, DPRPR, MOSES)*

[22] Conducteurs de camions, transporteurs des marchandises, commerçants, acteurs des centres générateurs de fret, aires de délestage, poste de péage/pesage
[23] Tolérance ZERO : mécanisme mis en place et opérationnel pour enregistrer Zéro cas de comportements dégradants
[24] Public ciblé : enfants de moins de 12 ans scolarisés et non scolarisés, femmes travaillant le long du tronçon et leaders religieux, communautaires, et scolaires

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Résultats (R)	Activités (A)	Indicateurs (I)	Sources	Responsables/Appuis
Objectif spécifique 4 : promouvoir des principes de participation équilibrée des hommes et des femmes dans le processus des accords avec les entités de mise en œuvre				
R4 : les accords avec les entités de mise en œuvre intègrent la participation équilibrée des hommes et des femmes	A4 : intégrer et opérationnaliser les principes et stratégies de l'AS (de non-discrimination, y compris les interdictions) dans les accords avec les entités de mise en œuvre	I4 : pourcentage d'accords signés et opérationnalisés conformément à l'AS dans les entités de mise en œuvre (SIRAT, ABE, MCVT, Mairies, ANDF, …)	- Accords signés avec les entités de mise en œuvre - Rapports de mise en œuvre des accords	***DAS*** *(CG, DO, DCOM, DEPS, DIR, DPRPR, DSEE, MOSES)*
Objectif spécifique 5 : contribuer au renforcement des capacités pour l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes (filles et garçons) dans les zones d'intervention du projet				
R5 : l'initiative de renforcement des capacités pour l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes « MINIZEDAGA » est conçue et mise en œuvre.	A5 : développer et mettre en œuvre l'initiative « MINIZEDAGA »	I5 : pourcentage de séances de formation tenue sur diverses thématiques : entrepreneuriat, aspects techniques (réparation de véhicules, techniques agricoles, marketing, comptabilité etc.)	- Rapports de mise en œuvre de l'initiative - Plateforme SI	***DAS*** *(DPM, APM, DPM, DO, DCOM, DEPS)*
Objectif spécifique 6 : contribuer à l'amélioration de l'intégration des principes et stratégies pour la participation équilibrée des hommes et des femmes avec la SIRAT et du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en Charge du Développement Durable (MCVT)				
R6 : les stratégies, approches, actions et documents de la SIRAT et du volet transport routier du MCVT intègrent de manière formelle et opérationnelle les principes de participation équilibrée des hommes et des femmes	A6 : accompagner la SIRAT et le MCVT (volet transport routier) à intégrer l'AS dans ses interventions	I6 : pourcentage d'intervention de la SIRAT et du MCVT (volet transport routier) intégrant l'AS	- Accords de mise en œuvre - Rapports de mise en œuvre	**DAS** (DO, DPM, APM, , DCOM, DPRRI, DSEE, MOSES)

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

3.3 Plan d'action de l'institutionnalisation de l'Analyse Sociale dans le Programme

Tableau 5 : Cadre logique de l'AS pour le renforcement institutionnel au sein du MCA-Bénin Régional

Objectif général : contribuer à accroître l'intégration de l'Analyse et des Actions Sociales au MCA-Bénin Régional

Résultats (R)	Activités (A)	Indicateurs (I)	Sources	Statuts[25]	Responsables[26]/ Appuis
Objectif spécifique 1 : assurer le renforcement des capacités du personnel pour la prise en compte de l'Analyse Sociale [27] dans les projets et activités du Programme MCA-Bénin Régional					
R1 : les capacités du personnel sont renforcées sur l'Analyse Sociale (AS)	A1 : renforcer les capacités du personnel sur l'Analyse Sociale (AS)	I1. pourcentage d'activités de renforcement des capacités prévues et réalisées (données quantitatives ventilées par sexe).	Rapports d'activités		**DAS** (DAF, DCOM, DO, DIR, DPR, DSEE, MOSES)

[25] A renseigner lors des évaluations du PAAS
[26] Responsable souligné en gras
[27] Prise en compte de l'AS : principe de non-discrimination, égalité des sexes pour l'accès aux opportunités qu'offre le projet, interdiction du travail des enfants (TE), du harcèlement, des abus et agressions sexuels, la traite des personnes (TdP) et toute autre forme de violences sexistes.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

3.4 Interaction avec la Performance environnementale et sociale (PES)

Pour tout le programme, il est prévu l'élaboration d'un Système de Gestion Environnementale, Sociale, de Santé et de Sécurité (SGESSS) qui inclut une série d'annexes y compris le PAAS A cela s'ajoutent des Études d'Impacts Environnemental et Social (EIES) assorties de Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), des Plans d'Actions de Réinstallation (PAR) et/ou des Plans de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS) ; des audits des systèmes ou sous-systèmes spécifiques (Environnement, Social, Santé et Sécurité) des inspections sur les sites des projets, ainsi que le Suivi-Évaluation des indicateurs clés. Pour une bonne gestion des questions environnementales, sociales, de santé et de sécurité hormis sa politique environnementale, les normes de performance (NP) de la SFI[28] ont été adoptées par MCC et constituent des mesures requises pour déterminer et atténuer les risques environnementaux et sociaux. Ces risques diffèrent parfois selon le sexe ou le degré de vulnérabilité des couches sociales.

En dehors de la norme de performance N°7 ''Peuples autochtones'' ; qui ne sera pas adressée dans le cadre de ce Compact, toutes les sept (7) autres normes de performance de la SFI sont appliquées de manière spécifique par la Direction de l'Analyse Sociale (DAS). En outre le volet Analyse Sociale (AS) est intégré au processus de consultation des parties prenantes, à la revue qualité des livrables (CPR, EIES, PAR, PRMS, PEPP, etc.), la collecte et la capitalisation des données quantitatives et qualitatives ventilées par sexe. Ce focus est implémenté à travers le PAAS, pour la prise en compte efficace de l'AS, qui inclut aussi la lutte contre les violences sexistes à travers des actions de prévention et le traitement des plaintes y compris les plaintes sensibles[29] aux différences sociales entre hommes et femmes. Le volet AS est aussi intégré à la mise en œuvre des plans d'action de réinstallation (PAR), plan de restauration des moyens de subsistance (PRMS), plan d'engagement des parties prenantes (PEPP), du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du projet et des Plans de gestion santé et sécurité (PGSS) des Entrepreneurs en phase de construction au nombre desquels figure le PAAS des Entrepreneurs qui met l'accent sur l'identification, l'implication et la prise en compte des préoccupations spécifiques des couches défavorisées en phase de construction.

Ainsi, les interactions entre la Direction de l'Analyse Sociale (DAS) et la Direction de l'Environnement et de la Performance Sociale (DEPS) de MCA ne sont

[28] Liste des normes de la SFI en annexe 3

[29] Discrimination dans le recrutement de la main-d'œuvre locale et l'accès à l'emploi et autres opportunités du Projet, empiétement sur des zones occupées par des divinités, non-transparence dans la passation des marchés, dommages sur les réseaux des concessionnaires et perturbation de l'accès aux services sociaux de base, non-respect des engagements pris par le Projet, mauvaise gestion des ressources du Projet, corruption, etc.) _EIES_ Septembre 2024, P.488, STUDI

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

perceptibles qu'à travers un cadre formel fonctionnel basé sur l'implémentation des activités ESP-AS, de la revue des livrables, aux réunions périodiques conjointes, en passant par la gestion des contrats des consultants et le suivi des activités sur le terrain. Le lead de ces réunions conjointes est assuré par le DEPS. Ce cadre regroupe les experts ESP- AS de MCA, de MOSES, les Consultants STUDI International, MS & Associés, etc.) et parfois des parties prenantes externes (SIRAT, MCVT, DTTA, ABE, etc.) le cas échéant.

Ces réunions ont pour but de faire le point des activités ESP- AS, ressortir les difficultés, les délais des livrables, trouver des stratégies et faire des recommandations pour surmonter les gaps.

Domaines de chevauchement entre PES et AS :

- égalité et justice sociale : garantir la participation équilibrée des hommes et des femmes aux mesures de gestion des risques environnementaux de divers groupes notamment les femmes et groupes vulnérables ;
- participation et consultation des parties prenantes : assurer une participation équilibrée et éclairée des femmes et groupes vulnérables dans les processus de consultation (ex. EIES) ;
- réinstallation et restauration des moyens de subsistance : adapter les PAR/PRMS pour répondre efficacement aux besoins spécifiques des femmes et groupes vulnérables ;
- lutte contre les comportements dégradants/ VFF/E : intégrer des actions de prévention et prise en charge des VFF/E dans la gestion des impacts environnementaux et sociaux ;
- Suivi-Évaluation : collecter et analyser des données différenciées par sexe et si possible vulnérabilité pour mesurer les projets et garantir des approches et actions adaptées.

En somme, ces chevauchements visent à rendre les actions environnementales et sociales plus représentatives et sensibles aux besoins des femmes et groupes vulnérables, tout en assurant une gestion durable et équitable des projets.

3.5 Suivi-Évaluation de la mise en œuvre

Selon le guide d'élaboration du PAAS, les indicateurs doivent s'harmoniser avec la liste des indicateurs du plan de suivi évaluation (PSE). Ce plan est en cours d'élaboration. Le suivi du PAAS se basera sur les rapports des autres entités gérés par les autres directions selon leurs procédures, mais aussi la plateforme SI et l'appui de la DSEE pour le Suivi-Évaluation des données qualitatives et quantitatives de l'Analyse Sociale (AS).

Les indicateurs clés pour le SE sont :

- pourcentage (%) de documents contractuels comportant les principes de non-discrimination influencées par les stéréotypes et les normes

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

sociales basés sur les différences entre hommes et femmes, et les interdictions ;

- pourcentage (%) d'activités des PAAS prévues et réalisées
- taux de participation des femmes, des filles et des groupes vulnérables aux activités de communication (données quantitatives ventilées par sexe) ;
- pourcentage de partenaires, contractants et membres des ressources locales formés sur les violences sexistes, le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels et la traite des personnes (données quantitatives ventilées par sexe) ;
- pourcentage de plaintes traitées ;
- pourcentage de femmes, de jeunes et autres groupes vulnérables embauchés ;
- pourcentage des métiers du transport, de l'entretien et du contrôle routier qui intègrent l'AS ;
- pourcentage de livrables validés de la campagne de CCSC sur la sécurité routière intégrant l'AS ;
- pourcentage d'accords signés et opérationnalisés conformément à l'AS avec les entités de mise en œuvre (SIRAT, ABE, MCVT, Mairies, ANDF, etc.) ;
- pourcentage de livrables de l'initiative ''MINIZEDAGA'' validés (données quantitatives ventilées par sexe) ;
- pourcentage d'interventions de la SIRAT et du MCVT (volet transport routier) intégrant l'AS ;
- pourcentage d'activités de renforcement des capacités prévues et réalisées à l'endroit du personnel de MCA-Bénin Régional (données quantitatives ventilées par sexe).

L'approche de suivi et de l'évaluation des indicateurs de l'AS se basera sur les indicateurs spécifiques inclus dans les cadres logiques AS ci-dessous.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

- **Cadre de Suivi-Évaluation du Plan d'Actions Sociales du Projet IC**

Tableau 6 : Cadre de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des actions AS-IC

Objectif général : Assurer le Suivi-Évaluation de la mise en œuvre du PAAS-IC

Objectifs/ Résultats	Libellés de l'indicateur	Modes de calcul	Sources	Ventilation	Valeurs de référence en %	Valeurs cibles (2025-2030) en %						Resp./ Appuis[30]
						25	26	27	28	29	30	
Objectif spécifique 1 : promouvoir la participation équilibrée des hommes et des femmes, grâce à des processus d'appel d'offres appropriés, à la formulation des contrats et à des initiatives de diversification des fournisseurs, en intégrant des critères spécifiques dans les appels à propositions, l'attribution des contrats et les évaluations de performance.												
R1 : la mise en œuvre du projet respecte les interdictions[31], les principes sensibles à la participation équilibrée des hommes et des femmes, avec des mécanismes de responsabilisation renforcés	I1 : pourcentage (%) de documents contractuels comportant les principes sensibles à la participation équilibrée des hommes et des femmes et les interdictions.	Nombre de documents contractuels ayant pris en compte l'AS sur le nombre total de documents contractuels	Tous les documents contractuels (nombre précis)	NA	0	100	100	100	100	100	100	**DAS** (DO, DPM, APM, DCOM, DEPS, DSEE DIR, MOSES)
Objectif spécifique 2 : s'assurer de l'application des mesures de protection sociale et des garanties pour la participation équilibrée des hommes et des femmes, conformément aux normes de performance de la SFI, afin que les femmes et les hommes bénéficient de manière égale des activités du projet												

[30] Responsable des activités surligné en gras et appuis entre parenthèse

[31] Les interdictions concernent : le travail des enfants (TE), le harcèlement, les abus et agressions sexuels, la non-discrimination, la traite des personnes (TdP) et les violences sexiste. Le plan d'actions sociales du projet ECO n'intègre pas l'activité A1.3, c'est pourquoi A1.3 prévoit les équipes des deux projets.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Objectifs/ Résultats	Libellés de l'indicateur	Modes de calcul	Sources	Ventilation	Valeurs de référence en %	Valeurs cibles (2025-2030) en %						Resp./ Appuis[30]
						25	26	27	28	29	30	
R2 : les risques et les impacts négatifs liés à la participation équilibrée des hommes et des femmes et à la vulnérabilité sont réduits, et les avantages pour les femmes, les filles et les groupes vulnérables augmentent.	I2 : - PAAS, PGES, PAR et PRMS y compris les budgets approuvés	Nombre d'entreprises ayant de PAAS, PGES, PAR et PRMS et de budgets approuvés pour les activités AS sur le nombre d'entreprises à bord	- PAAS, PGES, PAR et PRMS Rapports mensuels	NA	0	100	100	100	100	100	100	**DAS** (DO, DSEE, DIR, DCOM, DEPS, MOSES)
	- pourcentage (%) d'activités des PAAS prévues et réalisées	Nombre d'activités réalisées sur le nombre d'activités prévues		NA	0	10	25	40	60	80	100	
Objectif spécifique 3 : assurer une communication et une participation accessibles avec une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes, des filles et des groupes vulnérables												
R3 : les activités de communication du projet intègrent un volet inclusif [32] et favorisent la participation éclairée des femmes, des filles et des groupes vulnérables	I3 : le taux de participation de femmes, des filles et des groupes vulnérables aux activités de communication (données quantitatives ventilées par sexe)	Nombre de femmes, de filles et de groupes vulnérables ayant participé aux activités de communication sur le nombre total de participants	Rapport des activités de communications	Nombre de femmes, filles et groupes vulnérables	0	10	25	35	40	45	50	**DAS** (DO, DCOM, DEPS, DSEE, DIR, MOSES)

[32] Inclusion par rapport à la nature de la cible, aux messages, aux canaux, aux lieux, aux supports, à la disponibilité des cibles, au niveau d'instruction, aux attentes des cibles, etc.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Objectifs/ Résultats	Libellés de l'indicateur	Modes de calcul	Sources	Ventilation	Valeurs de référence en %	Valeurs cibles (2025-2030) en %						Resp./ Appuis[30]
						25	26	27	28	29	30	
Objectif spécifique 4 : assurer la lutter contre les violences sexistes, y compris le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels et la traite des personnes.												
R4 : le projet est doté des moyens nécessaires pour prévenir et traiter les violences sexistes, le harcèlement, et la traite des personnes liés aux activités du projet, et pour apporter un soutien aux victimes potentielles	I4 i) pourcentage (%) de partenaires, contractants et des ressources locales formés sur les violences sexistes, le harcèlement, les abus et/ou les agressions sexuels et la traite des personnes (données quantitatives ventilées par sexe).	- Nombre de partenaires, contractants et des ressources locales formés sur le nombre total à bord	Plateforme SI[33], rapports périodiques d'activités	- Sexe - Age - Vulnérabilité	0	100	100	100	100	100	100	**DAS** (DO, DCOM, DEPS, DSEE, DIR, MOSES)
	ii) pourcentage (%) de plaintes de VFF/E reçues et traitées.	Nombre de plaintes de VFF/E traitées sur le nombre de plaintes de VFF/E reçus	- Plateforme SI[34], - Rapports périodiques d'activités	- Sexe - Age - Vulnérabilité	0	50	75	75	75	75	100	
Objectif spécifique 5 : veiller à l'accès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables aux opportunités d'emplois créées par le projet IC												
R5 : le projet offre	I5 : pourcentage (%) de femmes, jeunes, hommes et autres	Nombre d'employés ventilés par sexe	- Rapports de	- Sexe - Age - Vulnérabilité								**DAS**
30% d'emplois non qualifiés aux femmes					0	5	15	20	30	30	30	

[33] Système d'information
[34] Système d'information

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Objectifs/ Résultats	Libellés de l'indicateur	Modes de calcul	Sources	Ventilation	Valeurs de référence en %	Valeurs cibles (2025-2030) en %						Resp./ Appuis[30]
						25	26	27	28	29	30	
15% d'emplois qualifiés aux femmes,	groupes vulnérables embauchés	dans chaque catégorie d'emplois, sur le nombre total de personnes recrutées par catégorie d'emplois	recrutements - Plateforme SI		0	10	10	15	15	15	15	(DO, DCOM, DEPS, DSEE, DIR, MOSES)
40% de tous les emplois aux jeunes,					0	20	20	20	20	20	20	
et 5% de tous les emplois aux autres groupes répondant à au moins un critère vulnérabilité					0	1	2	2	3	5	5	

- **Cadre de Suivi-Evaluation du Plan d'Actions Sociales du Projet ECO**

Tableau 7 : Cadre de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des actions AS-ECO

Objectif général : Assurer le Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des actions AS -ECO

Objectifs/ Résultats	Libellés de l'indicateur	Modes de calcul	Sources	Ventilation	Valeurs de référence en (%)	Valeurs cibles (2025-2030) en %						Resp./ Appuis[35]
						25	26	27	28	29	30	
Objectif spécifique 1 : promouvoir une professionnalisation sensible à la participation équilibrée des hommes et des femmes aux métiers du transport, de l'entretien et du contrôle routier.												
R1 : le processus de professionnalisation des métiers du transport de l'entretien et du contrôle	I1 : pourcentage (%) des métiers du transport, de l'entretien et du	Nombre de documents de professionnalisation des métiers	Documents du processus de professionnalisation des métiers du	NA	0	100	100	100	100	100	100	**DAS** (DPM, APM, DO,

[35] Responsable des activités surligné en gras et appuis entre parenthèse

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Objectifs/ Résultats	Libellés de l'indicateur	Modes de calcul	Sources	Ventilation	Valeurs de référence en (%)	Valeurs cibles (2025-2030) en %						Resp./ Appuis[35]
						25	26	27	28	29	30	
routier sensible à la participation équilibrée des hommes et des femmes	contrôle routier qui intègrent l'AS	intégrant l'AS sur le nombre de documents reçus	transport de l'entretien et du contrôle routier, comportant l'AS									DIR, DEPS, DRPRI, DSEE, MOSES)
Objectif spécifique 2 : assurer la lutte contre les violences sexistes y compris le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels, la traite des personnes, le travail des enfants, l'intimidation, le droit de cuissage, la propagation des IST VIH/Sida dans le secteur du fret[36]												
R2 : le secteur de fret est doté des ressources nécessaires pour appliquer la politique de tolérance ZERO[37] aux violences sexistes, le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels, le travail des enfants et la traite des personnes	I2 : i) pourcentage (%) de partenaires, contractants et membres des ressources locales formés sur les violences sexistes, le harcèlement, les abus et/ou agressions sexuels et la traite des personnes.	- Nombre de partenaires, contractants et des ressources locales formés sur le nombre total à bord	- Rapports des activités - Plateforme SI	- Sexe - Age - Vulnérabilité	0	50	75	75	75	75	100	**DAS** (DPM, APM, DO, DIR, DEPS, DRPRI DSEE MOSES)
	ii) pourcentage (%) de plaintes traitées	- Nombre de plaintes de VFF/E traitées sur le nombre de plaintes reçues			0	50	50	75	75	75	75	
Objectif spécifique 3 : contribuer à réduire les accidents de circulation et les décès sur la route Bohicon-Dassa-Zoumè												

[36] Conducteurs de camions, transporteurs des marchandises, commerçants, acteurs des , centres générateurs de fret, aires de délestage, poste de péage/pesage
[37] Tolérance ZERO : mécanisme mis en place et opérationnel pour enregistrer Zéro cas de comportements dégradants

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Objectifs/ Résultats	Libellés de l'indicateur	Modes de calcul	Sources	Ventilation	Valeurs de référence en (%)	Valeurs cibles (2025-2030) en %						Resp./ Appuis[35]
						25	26	27	28	29	30	
R3 : une campagne de CCSC sur la sécurité routière est mise en œuvre à l'attention du public ciblé[38].	*I3 : - i)* pourcentage (%) de personnes présentes à la campagne de CCSC sur la sécurité routière	Nombre de personnes ventilées par sexe présent à la campagne sur le nombre attendu	- Rapports - Plateforme SI	- Sexe - Age - Vulnérabilité	0	-[39]	-	-	-	-	-	**DAS** (DO, DIR DPRPRI DEPS DSEE MOSES)
	- *ii)* pourcentage (%) de messages clés élaborés et communiqués au public cible sur la sécurité routière	Nombre de messages clés élaborés et communiqués sur le nombre élaborés		NA	0	50	50	75	75	75	75	
Objectif spécifique 4 : promouvoir des principes de participation équilibrée des hommes et des femmes dans le processus des accords avec les entités de mise en œuvre												
R4 : les accords avec les entités de mise en œuvre intègrent la participation équilibrée des hommes et des femmes.	I4 : pourcentage (%) d'accords signés et opérationnalisés conformément à l'AS avec les entités de mise en œuvre (SIRAT, ABE, MCVT, Mairies, ANDF, …)	Nombre d'accords signés intégrant l'AS / Nombre d'accords examinés	- Rapports de mise en œuvre des accords - *Plateforme SI*	NA	0	50	100	100	100	100	100	**DAS** (DO, DIR DPRPRI DEPS DSEE MOSES)
		Nombre d'accords opérationnels intégrant l'AS /Nombre d'accords signés			0	5	20	50	60	70	80	

[38] Public ciblé : enfants de moins de 12 ans scolarisés et non scolarisés, femmes travaillant le long du tronçon et leaders religieux, communautaires, et scolaires
[39] Les valeurs cibles seront précisées par le consultant à la fin de la conception de la CCSC

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Objectifs/ Résultats	Libellés de l'indicateur	Modes de calcul	Sources	Ventilation	Valeurs de référence en (%)	Valeurs cibles (2025-2030) en %						Resp./ Appuis[35]
						25	26	27	28	29	30	
Objectif spécifique 5 : contribuer au renforcement des capacités pour l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes[40] dans les zones d'intervention du projet												
R5 : l'initiative de renforcement des capacités pour l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes « MINIZEDAGA » est conçue et mise en œuvre.	I5 : pourcentage de séances de formation tenue sur diverses thématiques : entrepreneuriat, aspects techniques (réparation de véhicules, techniques agricoles, marketing, comptabilité etc.)	Nombre de séances de formation tenues sur le nombre de séance de formation prévues	- *Rapports de mise en œuvre de l'initiative* - *Plateforme SI*	NA	0	-[41]	_	-	-	-	-	**DAS** (DO, DIR DPRPRI DEPS DSEE MOSES)
Objectif spécifique 6 : contribuer à l'amélioration de l'intégration des principes et stratégies de participation équilibrée des hommes et des femmes avec la SIRAT et au Ministère du Cadre de Vie et des Transports en Charge du Développement Durable (MCVT)												
R6 : les stratégies, approches, actions et documents de la SIRAT et du volet transport routier du MCVT intègrent de manière formelle et opérationnelle les principes de participation équilibrée des hommes et des femmes.	I6 : pourcentage (%) d'interventions de la SIRAT et du MCVT (volet transport routier) intégrant l'AS	Nombre d'intervention réalisé sur le nombre d'intervention prévu	- Accords de mise en œuvre - Rapports de mise en œuvre	NA	0	5	20	50	60	70	80	**DAS** (DO, DIR DPRPRI DEPS DSEE MOSES)

[40] Définition de Jeunes dans annexe 4
[41] Les valeurs cibles seront précisées par le consultant à la fin de la conception de l'initiative MINIZEDAGA

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

- **Cadre de Suivi-Évaluation des Actions Sociales au niveau institutionnel**

Tableau 8 : Cadre de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des actions de l'AS au niveau institutionnel

Objectif général : contribuer à accroître l'intégration de l'analyse et des actions sociales au MCA-Bénin Régional

Objectifs/Résultats	Libellés de l'indicateur	Modes de calcul	Sources	Ventilation	Valeurs de référence en %	Valeurs cibles (2024-2030) en %						Resp./ Appuis[42]
						25	26	27	28	29	30	
Objectif spécifique 1 : assurer le renforcement des capacités du personnel pour la prise en compte de l'Analyse Sociale [43] dans les projets et activités du Programme MCA - Bénin Régional												
R1 : les capacités du personnel sont renforcées sur l'AS	I1. pourcentage d'activités de renforcement des capacités prévues et réalisées	Nombre d'activité réalisées sur le nombre d'activités prévues	I1. rapports d'activités	NA	0	5	20	50	60	70	80	**DAS** (DAF, DPR DCOM DO, DIR DSEE MOSES)

[42] Responsable des activités surligné en gras et appuis entre parenthèse

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

4 MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PAAS

4.1 Parties prenantes

Les parties prenantes du PAAS se retrouvent à tous les niveaux :

- **les ministères** : Ministère du Cadre de Vie et du Transport chargé du développement durable (MCVT-DD), le ministère de l'Économie et des Finances (MEF), le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM), le Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat (MICA), le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines (MEEM), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la pêche (MAEP), le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), le Ministère de la Santé (MS), le Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND), le Ministère des petites et Moyennes Entreprises et de l'Emploi des Jeunes (MPMEEJ).
- **les directions, agences, sociétés et concessionnaires, parties prenantes des deux projets sont** : l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP), l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP), l'Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT), l'Agence Nationale de d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANEPMR), les Directions Départementales des Affaires Sociales et de la Microfinance (DDASM) du Zou et des Collines, la Direction de la Planification de l'Administration des Finances (DPAF), le Centre Nationale de Sécurité Routière (CNSR), la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), le Département chargé de la coordination des interventions thématiques et considérations à l'attention de la Famille, l'Enfant et l'Adolescence (DFEA), la Direction chargée de la coordination des études, des évaluations, de la gestion des données du ministère (DOFFE), l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE), des Centres de Santé (CS), les Directions Départementales de MCVT, le Département Communication du MCVT, le Département Communication du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale (MDC), les

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Presses locales des sites du projet, la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT/MEF), etc.

- **les Élus locaux, mairies, autorités** de Bohicon, Djidja et Dassa-Zoumé ; les religieuses des communes de Bohicon, de Djidja et de Dassa-Zoumé ; les communautés de Bohicon, Djidja et Dassa-Zoumé ; les réseaux d'Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans la sécurité routière, des femmes et jeunes ayant ou gérant des entreprises de transport utilisant la route Bohicon Dassa-Zoumè pour ses activités, l'ABE, les associations faitières de garagistes de Bohicon, Djidja et Dassa-Zoumè, etc.
- **les structures déconcentrées de l'État** : la préfecture, les Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS), les Centres Intégrés de Prise en charge des violences faites aux femmes et aux filles/enfants (CIPeC/VBG) d'Abomey et de Dassa-Zoumé, les Sapeurs-pompiers, etc.
- **le MCA Bénin Régional et le MCC**

4.2 Communication

Liste de principaux messages clés à mentionner dans tous les documents :

- consultation et participation éclairées des femmes et des groupes vulnérables aux activités du Compact ;
- égalité de droit et des opportunités pour les femmes, hommes, jeunes et groupes vulnérables ;
- égalité des chances pour les hommes et les femmes dans l'embauche avec un objectif d'au moins 30% pour les emplois non qualifiés et 15% d'emplois qualifiés pour les femmes, 40% de tous les emplois aux jeunes et 5% de tous les emplois aux autres groupes répondant à au moins un critère de vulnérabilité ;
- conditions de travail sécurisées et respectueuse de la santé et de la sécurité des travailleurs ;
- numéro vert pour la gestion des plaintes sensibles liées aux VFF/E (**138 & 0151078888 & 114**) pour les plaintes non sensibles **(7191)** ;
- interdiction du travail des enfants (TE,), de la traite des personnes (TdP) du harcèlement sexuel (HS), des abus sexuels, des mariages forcés ;
- droit des femmes à la propriété foncière et à l'utilisation des terres avec compensation adéquate ;
- représentativité des femmes dans les comités constitués pour le projet ;
- collecte et capitalisation des données ventilées selon le sexe et la vulnérabilité.

A l'endroit de MCA-Bénin Régional, consultants et entreprises de construction, il faut :

- promouvoir le plaidoyer à travers des ateliers et des animations interactives ;

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

- faciliter et soutenir la diffusion d'informations concernant les résultats spécifiques de l'AS et l'adoption de bonnes pratiques en matière de participation équilibrée des femmes et des hommes ;
- développer et mettre en œuvre des stratégies de communication adaptées aux sensibilités des hommes et des femmes et aux réalités socioculturelles et cultuelles des zones d'implémentation du Compact (messages clés et outils spécifiques, démarches endogènes, etc.).

A l'endroit des communautés locales, il faut développer des outils de communication adaptés tels que :

- des plaquettes d'informations claires, imagées et traduites en Fon, Idatcha, Mahi et en français facile ;
- des capsules audiovisuelles éducatives sur la sécurité routière en langues locales et en français facile ;
- des sketchs interprétés par les acteurs femmes et hommes locaux pour transmettre des messages spécifiques en langues locales et en français facile ;
- des groupes de discussions sur les priorités des acteurs locaux, hommes, femmes et jeunes, issus des catégories sociales pauvres et défavorisées ;
- des échanges communautaires sur différentes thématiques.

L'accessibilité prendra en compte des formats adaptés (supports traduits, ou en français/langues faciles, lisibles, attractifs avec des mots-clés et/ou des images explicites).

Le PAAS, une fois approuvé sera publié sur le site internet du MCA-Bénin Régional ainsi que les plateformes de MCA et du Système d'information du programme.

4.3 Budget estimatif

Le budget ci – après est indicatif et sera mieux précisé dans la version actualisée du document et après les précisions sur le projet ECO. Les budgets spécifiques du stage/formation pour les jeunes et l'audit relatif à l'analyse sociale du MCVT seront aussi par conséquent précisés.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

Tableau 9 : Budget de l'AS dans le Programme MCA-Bénin Régional

Activités	Montants Prévus ($)	Commentaires
Project Infrastructure du Corridor (IC) : Road Réhabilitation **Améliorer la sécurité routière pour les communautés vulnérables vivant le long des routes**		
Infrastructures liées à l'intégration de l'Analyse Sociale dans la conception des routes/réinstallation	$500 000	Il était initialement prévu de soutenir les vendeurs /vendeuses installés le long de la route pour les nouveaux espaces de marché, les piétions, etc. Ils ne pourraient plus continuer à vendre à ces endroits. À discuter avec ESP/MCC/MCA
Stage de formation des jeunes sur les chantiers (''chantier école") avec le recrutement de consultant pour le suivi technique	$550 000	Ce montant était reprogrammé d'un programme d'entretien au programme de stages pour les jeunes liés à la construction. Il est prévu le recrutement d'un consultant pour le suivi technique du programme
Projet Efficacité des Opérations du Corridor (ECO) : Regulatory Review and Capacity Building Sub-Activity **Améliorer les opportunités économiques pour les femmes et les jeunes dans les transports**		
Initiative de renforcement de capacités d'entrepreneuriat des femmes et des jeunes	$1 500 000	Femmes et jeunes dans les chaînes de valeurs agricoles et jeunes garagistes
Campagne de Communication pour un Changement Social et de Communication (CCSC) sur la sécurité routière	$1 000 000	Ciblage des femmes et des enfants (filles et garçons) dans les communautés au bord de la route.
Plaintes relatives à la violence sexiste à la traite des personnes (plaintes sensibles) : Accord de mise en œuvre avec le Ministère des Affaires Sociale et de la Microfinance (MASM)	$ 275 000	Coût de la mise en œuvre de l'accord avec le MASM. L'analyse du budget a connu une réduction d'un montant de $225 000 qui a été attribué aux aspects liés à l'intégration de l'Analyse Sociale dans les autres accords de mise en œuvre (IEA) nécessaires pour la mise en œuvre du Compact.
Accord de mise en œuvre avec la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT)	$41 000	Audit social et mise en œuvre de quelques recommandations.
Accord de mise en œuvre avec les mairies de Bohicon Djidja et Dassa - Zoumè	$60 000	Forfait de $20 000 par mairie
Accord de mise en œuvre avec le Centre National de Sécurité Routière (CNSR)	$40 000	Digitalisation et pérennisation de la campagne de CCSC sur la sécurité routière
Accord de mise en œuvre avec le Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT)	$84 000	Audit social et mise en œuvre de quelques recommandations.
Amélioration des opérations douanières aux frontières pour les femmes et les jeunes	$200 000	Activités à reprogrammer conformément aux résultats de l'étude PIR-ECO
Appui Institutionnel sur l'Analyse Sociale		
Renforcement de capacités du personnel et des parties prenantes pour la mise en œuvre du PAAS, contre le harcèlement sexuel, la violence sexiste, traitement des plaintes.	PM	Ateliers avec les parties prenantes et le personnel à financer sur le budget de l'administration
TOTAL	**$ 4 250 000**	

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj

4.4 Besoins en formation

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAAS, la DAS élaborera et mettra en œuvre un plan de formation sur l'Analyse Sociale (AS) au niveau institutionnel. A cela s'ajoutera l'organisation des journées thématiques visant non seulement à sensibiliser sur l'AS dans le secteur du transport routier, mais aussi à encourager les parties prenantes à contribuer et participer à la mise en œuvre du PAAS.

Cette activité sera assurée par la DAS qui au besoin pourra solliciter des consultants ou personnes ressources.

Les formations débuteront avec la dissémination du PAAS Plusieurs autres, thématiques comme l'AS dans les NP de la SFI et les interdictions tels que : les VFF/E, le harcèlement sexuel, l'exploitation, les abus sexuels, la traite des personnes, le travail des enfants, les procédures de gestion des plaintes sensibles, etc. feront l'objet de renforcement des capacités des parties prenantes.

4.5 Processus de Revue et de Mise à jour

Le PAAS sera actualisé à l'occasion de la planification annuelle des projets. Cette revue sera focalisée sur les aspects du projet ECO en cours de formulation, les aspects de Suivi-Évaluation et les autres points jugés nécessaires. Elle permettra de :

- faire un bilan de mise en œuvre du PAAS dans les deux projets ;
- identifier et capitaliser les avancées et leçons apprises ;
- identifier des défis et enjeux ;
- etc.

Les périodes estimatives de revue sont les suivantes :

Périodes	Activités
Juillet 2026	Première mise à jour
Juillet 2028	Deuxième mise à jour
Juillet 2030	Troisième mise à jour

Ces revues périodiques seront organisées en fonction de l'évolution de la mise en œuvre du plan de travail global du programme.

95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou
Zongo Nima, Cotonou
+229 58 58 18 18
01 B.P. 101 Cotonou, République du Bénin
www.mcabeninreg.bj
contact@mcabeninreg.bj